



**Département du Gard - Ville de Le Grau-du-Roi
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 juin 2018 à 18.30 heures**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 avril 2018.

Compte-rendu des décisions du Maire

Direction Générale des Services et Administration Générale

- Décision municipale n° ADMGCIM 18-04-42 : Délivrance d'une grande concession n°2-H-126 de 15 ans au cimetière rive Gauche moyennant la somme de 575 €.
- Décision municipale n° ADMGCIM 18-05-13 : Délivrance d'une petite concession n°2-H-46 de 15 ans au cimetière rive Gauche moyennant la somme de 425 €.
- Décision municipale n° ADMG 18-05-17 : Mise à disposition des courts de tennis destinés aux professeurs de tennis qui sont autorisés à organiser des stages et des cours individuels. L'utilisation des courts est soumise à une tarification initiale forfaitaire de 1 000 € pour l'année 2017 pour chacun des professeurs.
- Décision municipale n° ADMG 18-05-18 : convention entre la Commune et M. Dominique GUISEPPI autorisant à occuper les terrains Lieu-dit « Cagnac » route de l'Espiguette, parties des parcelles CY 2p d'une superficie totale d'environ 3 hectares pour le pacage de chevaux de race camarguaise. Cette convention a pris effet le 01/04/2018 pour une durée de 3 ans non reconductible tacitement.
- Décision municipale n° ADMGCIM 18-05-65 : Délivrance d'une petite concession n°2-H-39 de 15 ans au cimetière rive Gauche moyennant la somme de 425 €.
- Décision municipale n° ADMG 18-05-67 : Contrat de location à la Résidence Christophe Colomb avec M. Jean MORENO pour occupation d'un logement social du 01/06/2018 au 01/06/2021, avec tacite reconduction de 12 années.
- Décision municipale n° DGS 18-06-13 : Dossier Let's Grau : procédure en appel auprès de la Cour administrative d'Appel de Marseille contre l'Association Francophonie avenir suite au jugement n°1601521 rendu le 16 mars 2018 par le Tribunal administratif de Nîmes. Désignation Cabinet d'Avocats S.C.P. Vinsonneau-Paliès, Gauer & associés à Montpellier - 11 bis rue de la Loge.
- Décision municipale n° DGS 18-06-14 : Régie des animations et spectacles événementiels : modification des montants pour l'encaissement des produits recettes fixé à 18 000 €. Le régisseur devra signaler cette modification à la Société française de cautionnement mutuel et porter le montant du cautionnement à 1 800 €. Le régisseur percevra à cet effet une indemnité annuelle de responsabilité de 200 € pour la période durant laquelle il assurera effectivement le fonctionnement de la régie.
- Décision municipale n° ADMG 18-06-50 : convention d'occupation temporaire d'un local communal situé 1 avenue de Dossenheim, aux fins d'y tenir des consultations de Sage-Femme pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2018. Le loyer s'élève à 150 €/mois charges comprises est sera révisé à la hausse chaque année à la date d'anniversaire.

Culture et Animations

- Décision municipale n° DGS 18-04-39 : Fête de la Saint-Pierre - Contrat d'engagement avec l'orchestre « Sortie de secours » le samedi 16 juin 2018 pour un montant de 4 400 € + charges sociales.
- Décision municipale n° DGS 18-04-43 : Salle Carrefour 2000 : convention d'occupation à titre gratuit avec Mme Muriel GORONESKOUL aux fins d'exposition vente de ses œuvres moyennant le versement à la Commune de 20 % du montant des œuvres vendues.
- Décision municipale n° DGS 18-04-48 : Contrat d'animation avec l'association Guyl'Dance pour les jeudis des Danses latines du 12 juillet au 30 août 2018 pour un montant de 600 €/soirée, soit un total de 4 800 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-04-49 : Contrat de cession avec l'association Guyl'Dance pour le spectacle « Confi'Danses » le 28 avril 2018 pour un montant de 5 400 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-04-50 : Défi des ports de pêche : contrat de cession avec l'association Les Amis des Barbeaux pour un spectacle dénommé « Les Barbeaux » le jeudi 10 mai 2018 pour un montant de 1 835,70 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-04-54 : Défi des ports de pêche : contrat d'engagement avec la Peña du midi le jeudi 10 mai 2018 pour un montant de 1 100 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-04-55 : Défi des ports de pêche : contrat de cession avec l'association Gitane pour un spectacle dénommé « The Gipsies'Salamanca le samedi 12 mai 2018 pour un montant de 1 500 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-04-56 : Défi des ports de pêche : contrat de cession avec l'association L'Art à Tatouille pour un concert dénommé « Castanha é Vinovel » le mercredi 09 mai 2018 pour un montant de 833,02 € TTC.

- Décision municipale n° DGS 18-04-57 : Défi des ports de pêche : contrat de cession avec l'association L'Art à Tatouille pour un concert dénommé « Transrural beat 2 » le mardi 08 mai 2018 pour un montant de 2 017,16 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-04-58 : Défi des ports de pêche : contrat de cession avec la Boîte à frissons pour un spectacle dénommé « Fanfardeons » le mardi 08 mai 2018 pour un montant de 500 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-03 : Défi des ports de pêche : contrat de cession avec Vents de sable pour des concerts du groupe « Les Petits baigneurs » les 07 et 09 mai 2018 pour un montant de 1 750 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-04 : Défi des ports de pêche : contrat de cession avec Vents de sable pour un concert du groupe « Mostra bandas » le 12 mai 2018 pour un montant de 2 200 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-05 : Défi des ports de pêche : contrat de cession avec l'association Adam Rock pour un concert du duo « sax&co le dimanche 06 mai 2018 pour un montant de 720 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-06 : Défi des ports de pêche : contrat d'engagement avec la Peña del Fuego le mardi 08 et vendredi 11 mai 2018 pour un montant de 1 700 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-09 : Défi des ports de pêche : contrat de cession avec l'association Music Passion pour le spectacle Mick and John le vendredi 11 mai 2018 pour un montant de 500 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-10 : Défi des ports de pêche : contrat d'engagement avec le groupe « Côco Soufflette » pour une représentation le lundi 07 mai 2018 pour un montant de 750 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-11 : Défi des ports de pêche : convention d'engagement avec l'association « Le XV Marin » pour une animation fixe dans les rues de la ville les 10, 11 et 12 mai 2018. L'indemnité de frais de déplacement s'élève à hauteur de 600 € (sur présentation de justificatifs).
- Décision municipale n° DGS 18-05-46 : Fête de la Saint-Pierre du 15 au 17 juin 2018 - Contrat d'engagement des manades « Chapelle, Jullian, Lafon, Lescot et Saint Louis » moyennant un montant de 641 € TTC par manade. En cas d'annulation, la manifestation pourra, soit être reportée, soit chaque manade percevra un défraiement de 100 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-58 : Eté de Baoù : contrat de cession avec la SARL GIRASOLE PRODUCTION, pour une représentation du spectacle « Three Cats » le 31 juillet 2018 pour un montant de 745 € TTC (repas inclus).
- Décision municipale n° DGS 18-05-59 : Eté de Baoù : contrat de cession avec l'association Le Point de Fuite, pour une représentation du groupe « Adios Amor » le 07 août 2018 pour un montant de 1 592 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-60 : Eté de Baoù : contrat de cession avec la production « l'Art à Tatouille » pour une représentation dénommée Transrural 2 le 21 août 2018 pour un montant de 3 361,66 €.
- Décision municipale n° DGS 18-05-61 : Eté de Baoù : contrat de cession avec la production « Adam Rock » pour une représentation du Duo SAX&CO le 22 juillet 2018 pour un montant de 650 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-05-62 : Eté de Baoù contrat de cession avec la Compagnie du Phonographe pour une représentation « Les Barboozes, pilleurs de tubes » le 05 août 2018 pour un montant de 2 500 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-01 : Fête de la Saint-Pierre du 15 au 17 juin 2018 – Contrat d'engagement avec l'association « Nîmes musique celtique » pour des concerts les vendredi 15 et dimanche 17 juin 2018 pour un montant de 500 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-15 : Fête de la Saint-Pierre du 15 au 17 juin 2018 - convention avec l'Union nationale des associations de secouristes et sauveteurs du Languedoc-Roussillon (UNASS), pour la mise en place d'un poste de secours pour le spectacle taurin du 16 juin 2018 pour montant de 450 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-16 : Eté de Baoù contrat d'engagement avec M. Yannick DIMONT pour une représentation du groupe GUNSHOT, le 28 août 2018, pour un montant de 1 000 € de cachets et frais divers + 267,51 € de charges sociales (GUSO).
- Décision municipale n° DGS 18-06-17 : Eté de Baoù : contrat de cession avec Mix & Com pour la représentation du DJ Set de Floran C le dimanche 22 juillet 2018, pour un montant de 550 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-42 : Fête de la Saint-Pierre du 15 au 17 juin 2018 – Contrat d'engagement avec l'association « LI PEDESCAUS » pour un concert le vendredi 15 juin 2018 pour un montant de 500 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-44 : Tournois de joutes : convention pour la mise en place d'un poste de secours pour spectacle taurin les 16 et 30 juin 2018, les 13 et 29 juillet 2018, les 14 et 25 août 2018 et es 09 et 14 septembre 2018. Ces prestations seront facturées 1 600 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-45 : Animations estivales : contrat de cession avec la production « Vents de sable », pour la représentation du groupe Jive 7 qui aura lieu le 24 juillet 2018, pour un montant de 1 828,80 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-46 : Été de Baoù : contrat de cession avec l'Association « Les Amis de Barbeaux » pour un concert du groupe « Les Barbeaux » qui aura lieu le 14 août 2018 pour un montant de 1 946,10 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-47 : Été de Baoù : contrat de cession avec l'association Gitane pour une représentation « The Gipsies Salamanca » le dimanche 19 août 2018, pour un montant de 650 TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-54 : Été de Baoù : contrat de co-réalisation avec la Compagnie Arthémé pour une représentation « Que d'histoires ! » et « Boucle d'Or et les 3 ours » du 07 au 11 août 2018, à raison de 2 représentations/jour en matinée et après-midi, soit 10 représentations à la salle C. COLOMB pour un montant de 300 € TTC.
- Décision municipale n° DGS 18-06-72 : Été de Baoù : contrat de cession avec SMARTFR pour une représentation du groupe « Backwest » le 12 août 2018 pour un montant de 1 458 € TTC.

PRÉSENTATION EN PRÉ-SÉANCE :

- **Arènes** : compte de résultat de la saison estivale 2017
- **SEM Le Grau du Roi Développement** : rapport d'activités 2017
- **Régie de Port Camargue** : rapport d'activités 2017

DÉLIBÉRATIONS

1. Demandes d'admissions en non valeurs sur le Budget Principal
2. Créesances éteintes sur le budget principal
3. Sortie d'inventaire avec reprise
4. Budget principal et budgets annexes de : prescription des retenues de garanties antérieures à l'année 2014
5. Régie autonome du port de plaisance de Port Camargue - Redevance domaniale : révision
6. Sponsoring compétition internationale : Kitesurf
7. Taxe de séjour : tarification et application en 2019
8. Adhésion de la Commune au service de la médiation préalable obligatoire organisée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Gard (CDG 30)
9. Unités nautiques des polices municipales Le Grau du Roi et La Grande-Motte : convention de mutualisation
10. Concession de service public : attribution des sous-traités d'exploitation des plages naturelles de la Commune - Election de la Commission d'ouverture des plis
11. Accord-Cadre de travaux à bons de commande n°2018-04-MAC-032 « Travaux de voirie à bons de commande 2018-2021 »
12. Agence Française de la Biodiversité : versement subvention à l'association LUS pour la réalisation de l'Atlas de la biodiversité communale
13. Carburant : approvisionnement des services municipaux : diversification
14. ENEDIS : servitude pour installations de réseaux : raccordement de lignes électriques au poste de relèvement Gare SNCF - avenue des Arènes : convention
15. Communauté de Communes Terre de Camargue - Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : rapport sur l'évaluation des charges nettes transférées au titre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
16. S.A.S. Camping du Soleil : convention d'occupation
17. Création d'un « Jardin du Lido » sur la plage devant le Seaquarium
18. Développement durable - Agenda 21 : proposition technique et financière d'accompagnement de la démarche
19. Pontons du Vidourle : emplacements : modification modalités d'octroi
20. Port de pêche : pontons commerciaux : modifications noms d'établissements
21. Tarifs location salles municipales et conditions d'attribution avec tarifs et conditions de mise à disposition du matériel municipal
22. Personnel communal : Maintien du Comité technique commun entre la collectivité, le CCAS (CCAS et l'EHPAD)
23. Personnel communal : Maintien d'un CHSCT commun entre la collectivité, le CCAS (CCAS et l'EHPAD)
24. Personnel communal : fixation du nombre de représentants du personnel au Comité technique commun de la Commune et du CCAS (CCAS et l'EHPAD)
25. Personnel communal : fixation du nombre de représentants du personnel au sein du CHSCT commun de la Commune et du CCAS (CCAS et l'EHPAD)
26. Personnel communal : ajustements RIFSEEP
27. Personnel communal : création et suppression de postes dans le cadre des avancements de grade 2018
28. Partenariat culturel avec le Casino Flamingo : Fest'in Zone
29. Jumelage : Séjours à DOSSENHEIM - Participation des familles

Le Maire,
Docteur Robert CRAUSTE



INFORMATION

- **Tableaux MAPA** (documents mis sur les tables le jour de la séance)

